



adisq

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Politique de développement culturel 2025-2030 de la Ville de Montréal : l'Adisq salue les recommandations de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Montréal, le 7 février 2025 – L'Adisq se réjouit des recommandations adoptées à la suite de la consultation sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030 de la Ville de Montréal.

En proposant ces recommandations, dont certaines ont été formulées par l'Adisq, la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports a fait preuve d'écoute et d'ouverture aux revendications et besoins du secteur culturel.

« Nos musiques jouent un rôle fondamental dans l'identité de notre métropole, souligne Eve Paré, directrice générale de l'Adisq. Elles contribuent à son rayonnement, à sa vitalité économique, et à la cohésion sociale, tout en renforçant le sentiment d'appartenance de ses citoyennes et citoyens.

Avec le projet de Politique de développement culturel, dont l'adoption est prévue au printemps, la Ville reconnaît la culture et nos musiques comme leviers essentiels au développement de Montréal. »

L'Adisq est particulièrement heureuse de l'adoption des recommandations :

- R-23, qui propose d'adopter une politique de diffusion de la musique québécoise qui prioriserait la musique francophone dans les activités culturelles, de loisir et sportives, les instances, les espaces publics et les services municipaux ;
- R-25, qui propose de soutenir les organismes qui œuvrent en culture et en patrimoine par différents modèles d'accès à la propriété collective, pour pérenniser les salles de spectacles alternatives ;
- R-17, qui propose de faciliter l'accès des élèves aux activités culturelles.

Ces recommandations font écho à celles formulées par l'Adisq, qui s'articulent autour de l'idée que la Politique de développement culturel de Montréal doit :

- Permettre une meilleure valorisation et exposition de nos musiques ;
- Renforcer l'écosystème musical, de la création à la diffusion ;

- Faciliter l'accès des élèves aux activités culturelles, et favoriser le renouvellement des publics.

L'Adisq félicite la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports pour son important travail, et demeure mobilisée pour favoriser la mise en œuvre de ces recommandations, déterminantes pour se doter d'une politique culturelle ambitieuse et adaptée aux défis d'aujourd'hui et demain. L'association est engagée à contribuer à ce que Montréal continue de s'affirmer comme une métropole musicale de premier plan.

-30-

Source : Adisq

Relations de presse : Pierre-Yves Robert | 514-915-7389 | pyrobert@adisq.com

À propos de l'Adisq

Fondée en 1978, l'Adisq est un joueur clé de l'industrie de la musique et du spectacle au Québec.

L'association qui représente plus de 200 entreprises, a pour mission de les outiller, de les accompagner et de veiller à ce que le cadre dans lequel elles évoluent favorise leur essor, pour que les musiques et les spectacles d'ici rayonnent sur notre territoire et au-delà de nos frontières.